

Votants : 79

Convocation du Conseil d'Agglomération :
le 19 septembre 2022

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL

Séance du 26 septembre 2022

MARCHÉS PUBLICS - REQUALIFICATION DE LA DÉCHÈTERIE SITE DE SOUCHÉ, AVENANT N°3 AUX LOTS 1-2-3

Titulaires et suppléants présents :

Stéphanie ANTIGNY, Jérôme BALOGE, Annick BAMBERGER, Jeanine BARBOTIN, Ségolène BARDET, Fabrice BARREAU, Daniel BAUDOUIN, Jean-Michel BEAUDIC, Jacques BILLY, Gérard BOBINEAU, François BONNET, Cédric BOUCHET, Yamina BOUDAHMANI, Sophie BOUTRIT, Christian BREMAUD, Françoise BURGAUD, Alain CANTEAU, Alain CHAUFFIER, Clément COHEN, Thierry DEVAUTOUR, Jean-Pierre DIGET, Patricia DOUEZ, Romain DUPEYROU, Emmanuel EXPOSITO, Noélie FERREIRA, François GIBERT, Anne-Sophie GUICHET, Christophe GUINOT, François GUYON, Thibault HEBRARD, Nadia JAUZELON, Yann JEZEQUEL, Gérard LABORDERIE, Lucien-Jean LAHOUSSE, Anne-Lydie LARRIBAU, Alain LECOINTE, Gérard LEFEVRE, Philippe LEYSSENE, Alain LIAIGRE, Sonia LUSSIEZ, Elisabeth MAILLARD, Sophia MARC, Elmano MARTINS, Sébastien MATHIEU, Philippe MAUFFREY, Dany MICHAUD, Marie-Paule MILLASSEAU, Marcel MOINARD, Aurore NADAL, Rose-Marie NIETO, Frédéric NOURRIGEON, Eric PERSAIS, Franck PORTZ, Claire RICHECOEUR, Corinne RIVET BONNEAU, Nicolas ROBIN, Agnès RONDEAU, Jean-François SALANON, Florent SIMMONET, Dominique SIX, Johann SPITZ, Philippe TERRASSIN, Séverine VACHON, Yvonne VACKER, Patrice VIAUD, Nicolas VIDEAU, Valérie VOLLAND, Lydia ZANATTA.

Titulaires absents ayant donné pouvoir :

Claude BOISSON à Jacques BILLY, Sophie BROSSARD à Corinne RIVET BONNEAU, Christelle CHASSAGNE à Nicolas ROBIN, Olivier D'ARAUJO à Clément COHEN, Gérard EPOULET à Yann JEZEQUEL, Cathy Corinne GIRARDIN à François GIBERT, Guillaume JUIN à Romain DUPEYROU, Bastien MARCHIVE à Jérôme BALOGE, Lucy MOREAU à François GUYON, Mélina TACHE à Noélie FERREIRA, Florence VILLES à Dominique SIX.

Titulaire absente suppléée :

Marie-Christelle BOUCHERY par Patrice VIAUD.

Titulaires absents :

Florent JARRIAULT, Richard PAILLOUX.

Titulaire absent excusé :

Michel PAILLEY.

Président de séance : Jérôme BALOGE

Secrétaire de séance : Sonia LUSSIEZ

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU NIORTAIS

CONSEIL D'AGGLOMÉRATION DU LUNDI 26 SEPTEMBRE 2022

MARCHÉS PUBLICS - REQUALIFICATION DE LA DÉCHÈTERIE SITE DE SOUCHÉ, AVENANT N°3 AUX LOTS 1-2-3

Monsieur **Dominique SIX**, Vice-Président Délégué, expose,

Après examen par la Conférence des Maires,

Sur proposition du Président,

Vu la délibération C-29-03-2019 du Conseil d'Agglomération du 4 mars 2019 approuvant le programme et l'enveloppe financière travaux et équipements pour la requalification de la déchèterie de Souché à Niort ;

Vu la délibération C-88-04-2021 du Conseil d'Agglomération du 12 avril 2021, approuvant le lancement de la consultation et la signature des marchés de travaux pour la requalification de la déchèterie de Souché à Niort ;

Par décision en date du 13 janvier 2022, un premier avenant relatif à la prolongation des délais de réalisation a été notifié aux lots 1, 2 et 3.

Par délibération C-66-04-2022 en date du 11 avril 2022, un second avenant relatif à des travaux complémentaires de désamiantage a été notifié au lot n°1.

Par délibération C-86-06-2022 en date du 20 juin 2022, des avenants n°2 relatifs à des travaux complémentaires ont été notifié aux lots n° 2 et 3.

Les présents avenants aux lots n°1 - 2 et 3 sont dus à des ajustements techniques complémentaires :

Lot n°1 : reprise des bordures d'entrée de la rue Vaumorin et pose de bornes bélier,

Lot n°2 : peinture sur parpaings bruts du local tri,

Lot n°3 : toile biodégradable sous paillage et ajout de plaque de soubassement sous clôture.

Ces modifications entraînent des évolutions financières aux lots n°1 - 2 et 3.

Entreprise	Lot	Montant HT initial du marché et avenants précédents	Montant de l'avenant HT	Nouveau Montant HT total du marché
EIFFAGE	Lot 1 : Déconstruction, désamiantage, terrassement, VRD, génie civil	886 592,96 €	3 477,64 €	890 070,60 €
EGDC	Lot 2 : Bâtiments (bâtiments gardiens et tri)	782 955,74 €	3 976,73 €	786 932,47 €
ID VERDE	Lot 3 : Espaces verts, clôtures et portails	179 853,63 €	5 229,80 €	185 083,43 €

Le montant total des travaux (marchés de base + avenants) est donc de 1 862 086,50 € HT.

Les crédits nécessaires pour réaliser l'opération sont inscrits au budget Principal.

Le Conseil d'Agglomération, après en avoir délibéré :

- Autorise le Président, ou le Vice-Président Délégué, à signer les avenants n°3 aux marchés de travaux pour les lots n°1- 2 et 3 et toutes les pièces s'y rapportant.

Le Conseil d'Agglomération adopte à l'unanimité cette délibération.

Pour : 79

Contre : 0

Abstention : 0

Non participé : 0

Dominique SIX

Vice-Président Délégué